

## PARCOURS MODULAIRE : Actualité juridique des droits des usagers pris en charge dans la FPH (Module 3)

La littérature concernant l'encadrement des établissements de la fonction publique hospitalière (FPH) fait apparaître la nécessité de travailler sur les compétences transférables à tous les cadres quel que soit leur secteur d'activité, ainsi que le fait de l'évolution considérable du rôle de l'encadrement. A titre d'exemples, le manager est impacté dans l'exercice de son métier par l'arrivée sur le marché du travail des jeunes générations, l'impact de la nouvelle place du travail dans nos vies, le contexte sociologique, l'interculturalité ou les préoccupations écologiques. La loi du 6 août 2019 précise d'autre part que désormais tout personnel encadrant doit bénéficier d'une formation au management. Le parcours modulaire doit permettre à l'encadrement de trouver des ressources dans la dynamique du groupe et susciter l'analyse de la pratique.

### PUBLIC VISÉ :

➤ Manager

### ORGANISÉ PAR :

➤ GRIEPS

### NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 12 Participants

### DURÉE :

➤ 2 jours.

### PRÉREQUIS :

➤ Etre en position d'encadrement

### CONTACT :

➤ GRIEPS

## OBJECTIFS

- Connaître les droits du patient
- Comprendre l'application de la confidentialité et du secret professionnel
- Connaître les principes de laïcité dans les équipes et les services

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Cas pratiques
- Atelier.

## PROGRAMME

### JOUR 1 :

- **Maitriser le consentement, le refus de soins**  
Consentement et liberté de l'utilisateur
- **Maitriser la loi Clayes Léonetti et les directives anticipées**  
La loi du 22 avril 2005  
Les directives anticipées
- **Maitriser le devoir d'information**  
Le devoir d'information et son évolution  
L'accès au dossier  
Le champ des documents communicables et non communicables  
La responsabilité sur les écrits  
L'information sur les dommages liés aux soins
- **Respecter la confidentialité**  
Le secret professionnel  
Le secret vis-à-vis de l'extérieur  
Le secret des soignants et les interventions de police et de justice

### JOUR 2 :

- **Savoir se situer dans les échanges**  
Le patient, la famille et le secret  
La personne de confiance  
Les personnes sous tutelle  
Les secrets entre membres de l'équipe  
Les exceptions au secret professionnel
- **Rappeler le cadre légal lié à la laïcité et son évolution**  
Le principe de laïcité dans les textes : la loi du 09 décembre 1905, la circulaire du 02 février 2005, la circulaire de 2017, les guides ministériels, laïcité et gestion du personnel
- **Savoir se positionner, concilier service public et respect des croyances**  
L'interdiction de récusation des fonctionnaires  
La liberté de choix du médecin et ses limites  
Les refus de soins liés à des croyances  
Les décès et les demandes inaccessibles  
Les outils de régulation des pratiques